



Une soirée d'échanges très riches entre Evry Village et Stéphane Beudet !

Jeudi 23 juin, notre association invitait, à la Maison du Village, ses adhérents et sympathisants, à venir échanger avec la Mairie. Pendant deux heures, une centaine d'habitants attentifs ont pu, sur chaque dossier, entendre une brève introduction de la problématique par Evry village, suivie d'une intervention de Stéphane Beudet communicant les dernières informations. Venait ensuite le temps des échanges pour faire part d'un avis, réagir sur différentes propositions évoquées.... Bref résumé de cette soirée.

Opération Pichet rue Pastré

Un très rapide historique a permis à chacun de se remémorer tous les épisodes de ce dossier. Malheureusement, le maire a pu constater à cette occasion la latitude qu'avait un promoteur pour modifier en profondeur un projet, à partir du moment où il respectait « l'enveloppe » ayant fait l'objet du permis de construire. A ce sujet, le maire, après avoir salué Farida Amrani, notre nouvelle députée, présente dans la salle, lui a demandé d'engager un travail parlementaire pour augmenter les pouvoirs des collectivités locales face aux promoteurs immobiliers.



Le projet comporte donc désormais 26 logements, 1 cabinet d'orthodontie et 5 cellules en cours de commercialisation pour des usages tertiaire de type médical.

Un projet important de rénovation de la rue doit maintenant être entrepris auquel Pichet participera pour 1/3 ou 1/4 de la dépense. Ce projet doit prendre en compte les nouvelles règles pour la largeur des trottoirs (1 m 40 / réglementation PMR), peut-être l'enfouissement des réseaux et la concrétisation du Plan vélo avec circulation en sens inverse. Il faudra aussi choisir

un revêtement (enrobé, pavé, ...). Ces contraintes risquent de diminuer les places de parking et il est envisagé d'améliorer le parking à côté de la poste

Une concertation va être lancée à partir de septembre piloté par le Conseil de Quartier.

Par ailleurs sur cette rue Pastré, la maison du 19 a été vendue 150 000 euros avec obligation de travaux à hauteur de 50 000 euros. A priori les acquéreurs ont le projet de résider dans la maison.

La maison du 21-23 (ancien café) qui fait l'objet de travaux de rénovation intérieure a quant-à-elle l'obligation de respecter la façade pour conserver la possibilité d'implanter un commerce.

Rénovation du Centre Commercial Petit Bourg après l'échec du projet « IMODEV »

Après un rappel de l'historique du projet « Imodev » et finalement son rejet, un consensus semble exister sur la nécessité de rénover ce centre (son état actuel nuit fortement à l'image du quartier !) Mais le Centre est dans une situation financière très difficile. Le maire précise que la rétrocession du foncier (parking) ne peut

être réalisée qu'après remise en état, ce qui semble impossible au vu des finances de la copropriété. Le département réfléchit à mettre en place une SPL (Société Publique Locale structure qui facilite l'intervention publique dans les opérations d'aménagement). Un toilettage simple ne suffira pas. Seul trois commerçants ont participé à la réunion avec le maire. Question de la salle : Peut-on utiliser les fonds de l'état (« Cœur de Ville », ...) pour la restructuration des commerces ? Ils ont déjà été utilisés sur Evry pour d'autres programmes. La dégradation du centre donne une image très négative du quartier. Il était prévu en 2020 de réhabiliter les accès de trois CC Mousseaux, Rouillon et Petit Bourg. A noter que les commerçants du centre commercial du Parc avaient décliné la proposition arguant qu'ils avaient une proposition de rénovation complète du CC ce qui avait permis à la mairie de découvrir le projet IMODEV.

En conclusion il est affiché la nécessité d'élaborer le cahier des charges d'une nouvelle rénovation, en sollicitant notamment le Conseil de Quartier, afin de pouvoir de nouveau engager la consultation d'acteurs privés.

L'avenir du Parc et du Château de Beauvoir

Il est rappelé l'intérêt de ce site : le dernier château (aujourd'hui en très mauvais état) sur la commune et un parc avec de très nombreux arbres remarquables.

Un projet immobilier associant l'implantation de la ferme de Gally et la construction de 120 logements de 4 et 5 étages a été stoppé par S Beaudet à son arrivée à la mairie.

La CNAM, propriétaire du site, est toujours vendeuse d'une partie du parc et du château. La ville va le racheter, grâce à 5 millions d'euros, mis en réserve pour le Génopole et dont la mairie n'aura finalement pas besoin. La mairie est à la recherche d'un porteur de projet pour exploiter ce site : une étude est en cours avec « Châteauform » (séminaire pour entreprises).



Décharge « Frosio » en bord de Seine

Suite à l'accélération de l'activité de décharge de gravats et autres produits divers sur ces terrains de bord de Seine, des alertes ont été lancées notamment par Evry Village. Des Procès-Verbaux ont été dressés par les autorités administratives en charge des installations classées (DRIEAT). Mais les arrêtés, qui pourraient conduire à la fermeture du site et à l'obligation de remise en état, sont du ressort de la Préfecture de l'Essonne et à ce stade, toujours en attente de signature malgré deux relances de la part de notre association.

Aujourd'hui il y a environ 40 camions par jour qui continuent à déverser leur contenu. Pour arrêter les nuisances rapidement, en l'attente d'arrêtés préfectoraux, il est évoqué la possibilité par exemple de faire appliquer strictement la réglementation routière : des véhicules d'une capacité maximum 7,5 tonnes et 30 km/h.

Une fois l'activité de décharge arrêtée et le terrain remis en état, il faudra trouver à ce terrain situé en zone inondable, une destination (par exemple des loisirs sportifs) et un porteur de projet.

Attractivité du village pour les familles

L'association alerte la mairie sur le développement des opérations de petits logements en location et la transformation de grands appartements ou maison en locations de studios pour étudiants ou jeunes travailleurs.



A côté de l'utilisation des outils qui permettent de limiter ou d'empêcher les excès (PLU, permis de louer ou diviser), ne faut-il pas chercher à rendre notre quartier plus attractif pour les familles et faire mieux connaître ses atouts ?

Le maire rappelle qu'à Évry il y a 6 500 demandes de logement social par an, pour seulement 300 à 350 logements qui se libèrent.

Évry est par ailleurs une ville dotée de très nombreux équipements : théâtres, cinémas, Université Ses 70 000 habitants bénéficient de ces nombreuses infrastructures. Notre image doit être celle d'une ville attractive proche de Paris. Ce n'est pas le cas pour ceux qui connaissent mal notre ville et tous ses atouts.

Le maire indique que la Taxe foncière est plus élevée sur Évry, car de nombreuses infrastructures vieillissantes nécessitent d'être rénovées.

Stéphane Beudet rappelle ses choix sur le RER D : privilégier le plateau (11 000 passagers/jour pour 3 000 sur la vallée) pour favoriser la desserte du cœur de ville. Mais il faut se battre pour améliorer les choses sur la vallée (cf. concertation en cours pour la mise en place de la ligne R). Enfin la ligne de tramway permettra de relier Massy et le plateau de Saclay.

Il est évoqué le projet place d'armes de vente d'une maison que l'annonce immobilière propose de transformer en 15 studios. La Mairie est en train d'agir sur ce dossier.

À la suite de cette réunion, les prochaines étapes à venir sont :

- Lancement de la concertation avec les habitants pour la rénovation de la rue Pastré ;
- Travail en commun (Évry-Village, Conseil de Quartier, Municipalité) sur un cahier des charges en vue de la réhabilitation du centre commercial du Parc ;
- Travail en commun (Évry-Village, Conseil de Quartier, Municipalité) : quel projet pour Beauvoir ?
- Lancement du nouveau PLU avec implication d'Évry-Village pour ce qui est de notre quartier.